

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

Faculté Libre de Droit

Suivi des inscrits en L3 en 2022-2023
Situation en 2023-2024 (suivi à 6-9 mois)

Méthodologie générale

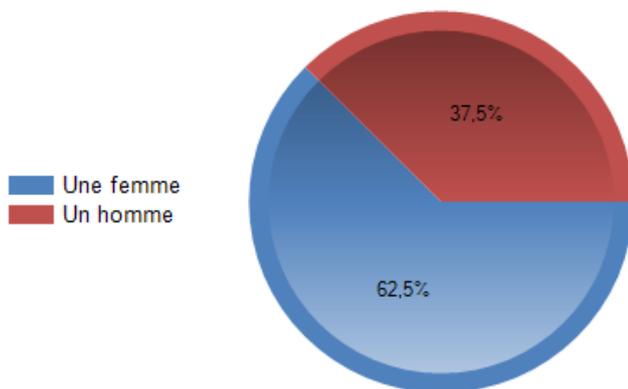
Questionnaire envoyé le 03 juin 2024 et clôturé le 01 juillet 2024.

Une relance a été faite le 20 juin 2024.

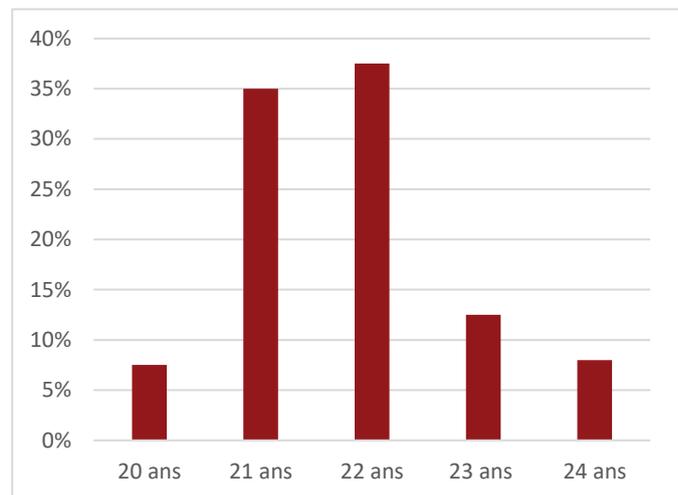
Inscrits en Licence 3	Questionnaires envoyés	Répondants
84	84	40 (soit 47,6%)

Généralités

Sexe des répondants

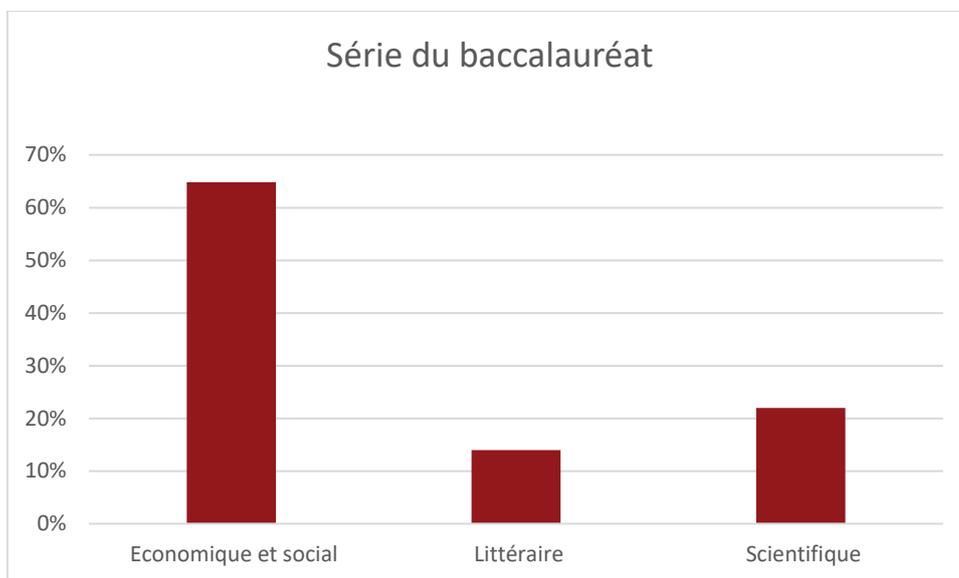


Age des répondants



Diplôme antérieur

95% des répondants ont passé un baccalauréat général.

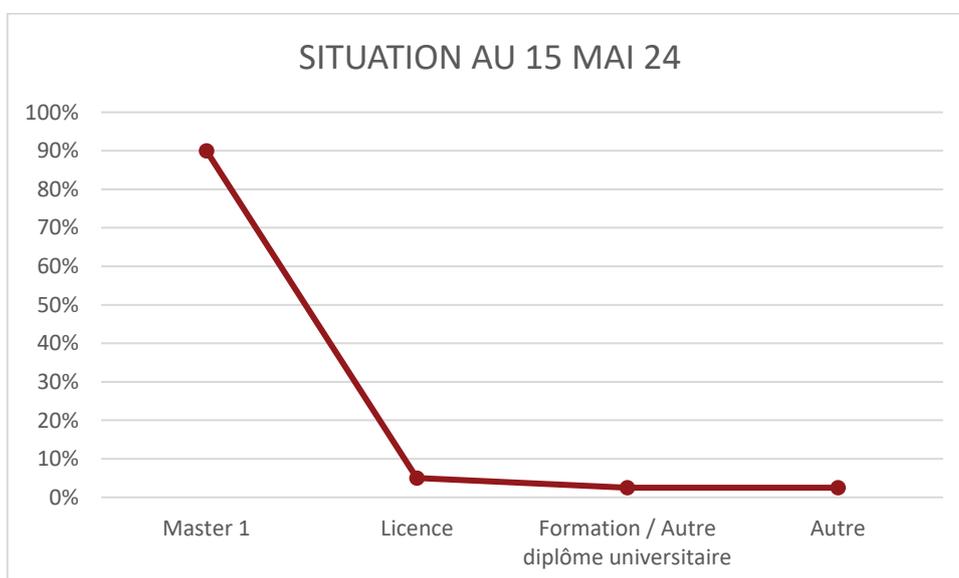


Parcours des répondants

95% des répondants ont validé leur licence. Parmi eux, 30% étaient en droit « parcours Science Politique » et 70% en parcours « Culture Juridique ». Cette proportion reste la même depuis plusieurs années.

NB : Pour cette promotion, comme les années précédentes, on ne note pas de différence sensible entre les répondants des deux parcours. Nous les traiterons de manière similaire.

Situation actuelle

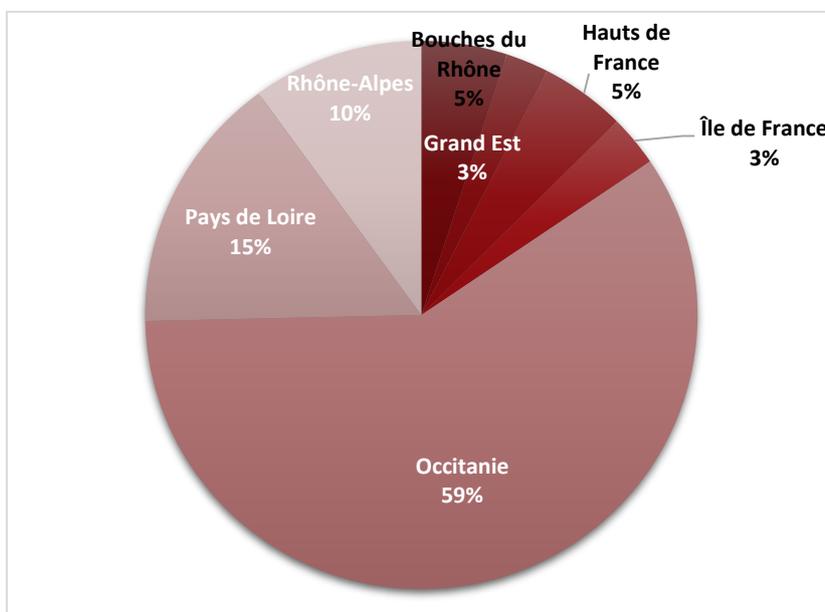


Comme attendu dans une filière juridique, c'est la poursuite en Master qui est privilégiée : 90% (contre 78% en 22-23).

On note que pour 83% (contre 77% dans l'enquête 22-23), la situation actuelle des répondants est un choix de prédilection (55%) ou un choix parmi les options prioritaires (28%). Désormais 9% d'entre eux subissent un choix par défaut (contre seulement 11% en 22-23). Ce résultat est intéressant au regard de la mise en place des sélections *via* la plateforme « mon Master » et prouve la bonne insertion en poursuite d'études de cette promotion.

Le Parcours Droit international avec ces différentes spécialités semble priorisé par les répondants (11%). Le Droit amène les étudiants à se spécialiser dans des branches très différentes d'où la constante diversité des parcours suivis.

Situation géographique



Les répondants sont majoritairement restés en Occitanie mais moins que les années précédentes (59% contre 67% en 22-23) témoignant du taux de sélectivité important qui oblige souvent à la mobilité géographique. 15% d'entre eux poursuivent leurs études en Pays de Loire à Nantes, Angers ou La-Rochesur-Yon. 50% des répondants réalisent leur Master à l'université Toulouse 1 Capitole UT1 (ils étaient 75% en 22-23) ; Les établissements privés catholiques de l'UDESCA entrent honorablement dans le choix des étudiants puisque 18% des répondants y poursuivent leur Master.

Les répondants qui ne sont pas en Master sont actuellement à Toulouse, en formation ou en service civique.

L'après-Licence

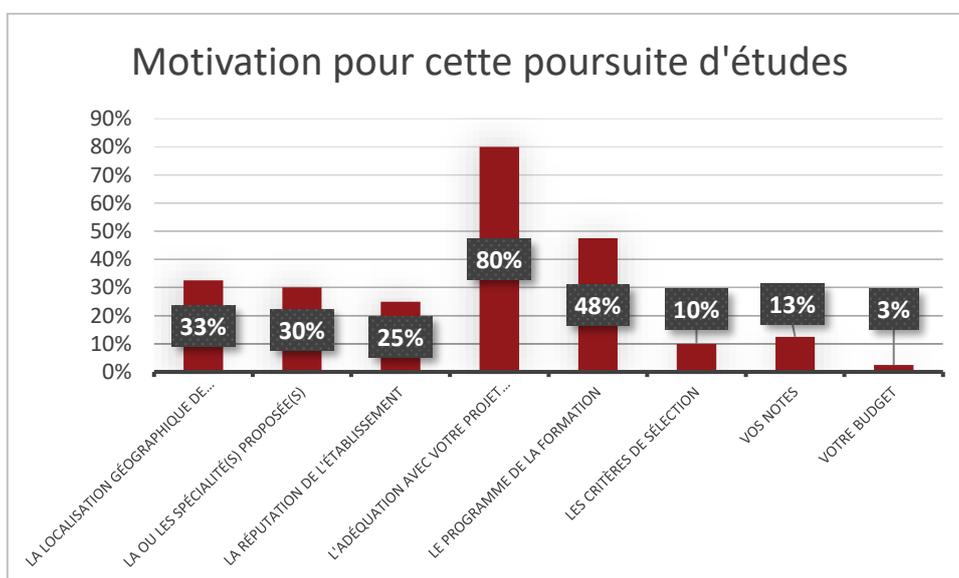
Depuis l'avènement des sélections en Master, les filières sélectives exigent des critères qui se stabilisent. En dehors du dossier en ligne et l'entretien, on note pour cette promotion une légère baisse de l'attention portée au niveau de la maîtrise d'une langue étrangère (35% alors que cela concernait 56% dans la précédente enquête 22-23).

L'expérience professionnelle reste importante dans le choix des candidats. (50% contre 52% en 22-23)

Les éléments purement RH, comme le CV et la lettre de motivation spécifiques reviennent en force après une légère baisse en 22-23 : CV 55% (vs 44% en 22-23) LM : 80% (vs 33% en 22-23) revenant au niveau d'attente qu'on observait en 21-22 (89%). Le Projet Professionnel rédigé garde son intérêt constant et le projet de recherche reste peu demandé dans ces mentions de Master.

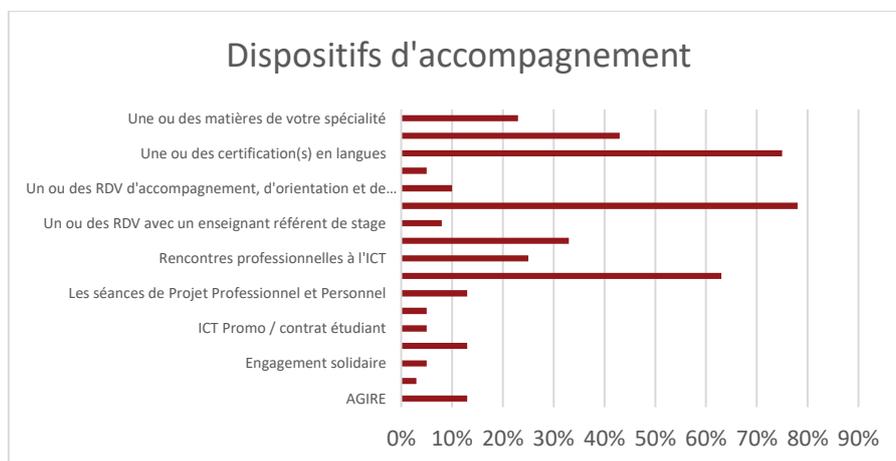


C'est l'adéquation avec le projet professionnel qui reste la première motivation pour la poursuite d'études.



Le projet professionnel

Parmi les dispositifs mis en œuvre pour accompagner les étudiants, les répondants valorisent les rendez-vous individuels avec leur directeur des études à 78% (contre 43% en 22-23), suivi par l'obligation de la certification en langue à 75%, malgré une baisse (85,7% en 22-23). Les stages, qui étaient déjà bien placés l'année dernière (avec 57%) restent identifiés comme une bonne manière de construire son projet professionnel avec 63%.

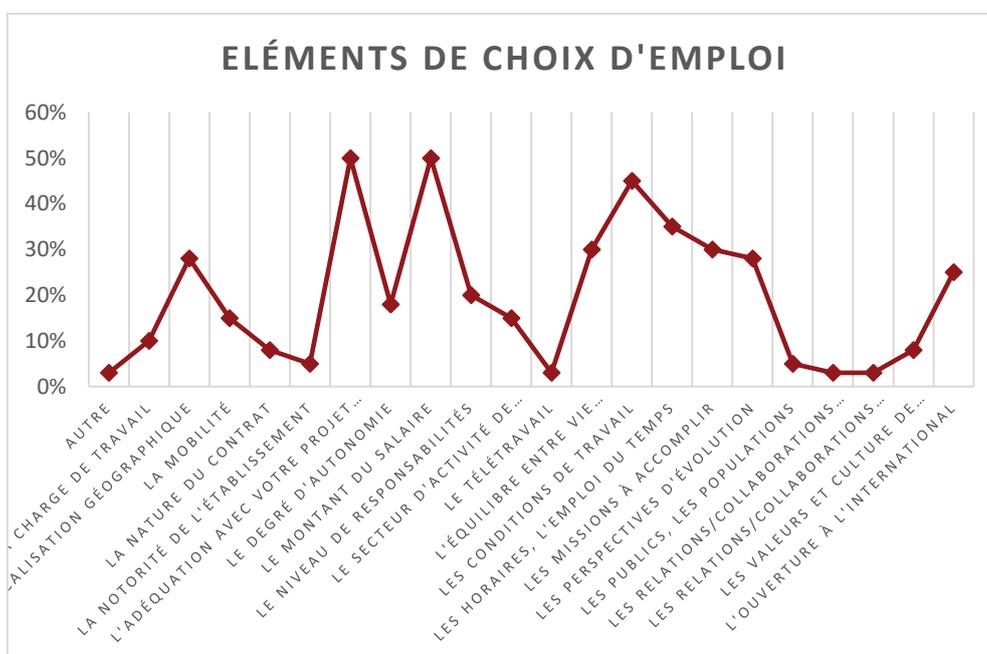


L'emploi

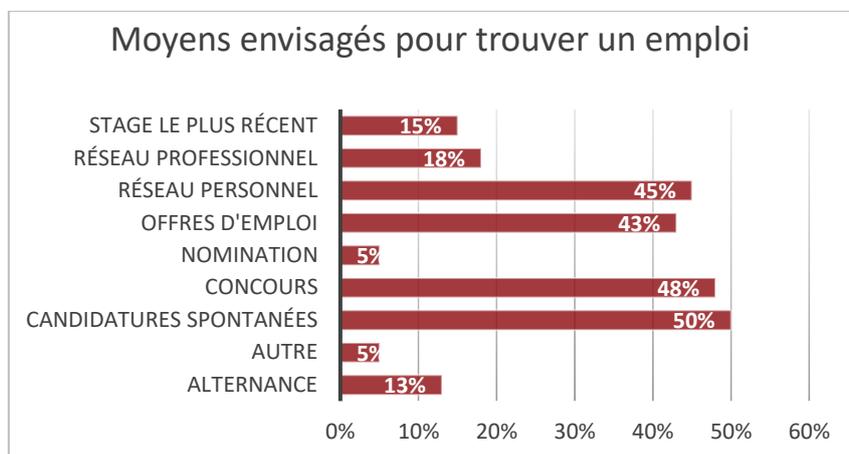
100% des répondants sont actuellement étudiants même si 3% se déclarent parallèlement autoentrepreneur.

Pour choisir leur futur emploi, les répondants favorisent l'adéquation avec leur projet professionnel à 50% (qui atteignait 78% en 22-23) mais aussi le montant du salaire à 50% (vs 44% en 22-23). Le contexte inflationniste national peut en être une raison. Les conditions de travail comptent toujours même si l'exigence semble s'amoinrir sur ce point (45% vs 57% en 22-23) et l'ouverture à l'international importe également, ce qui est logique étant donné le choix des masters en Droit européen et/ou international plus important pour cette promotion.

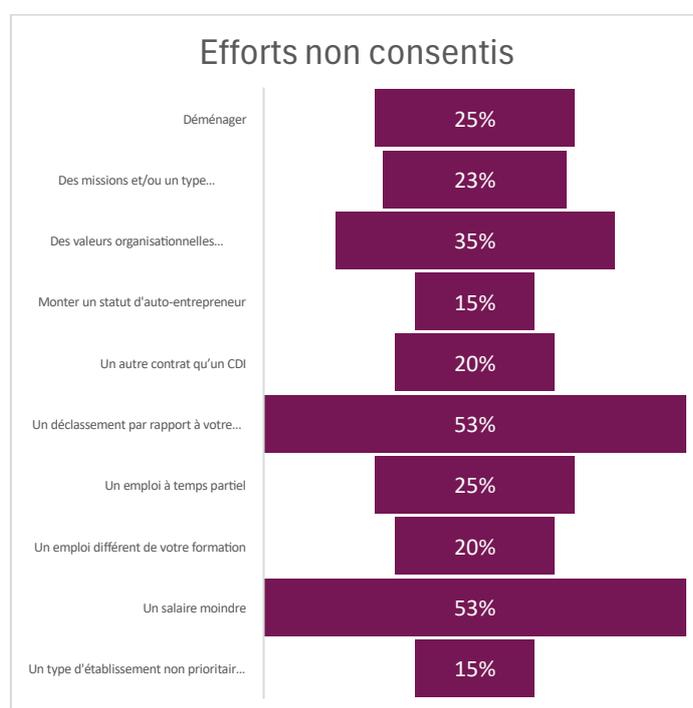
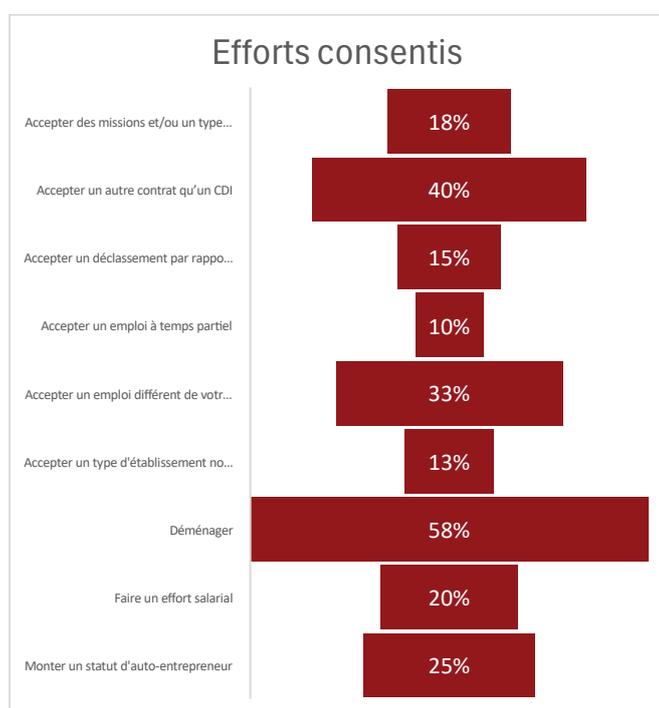
Le degré d'autonomie, qui était très important pour la promotion précédente chute à 18% pour celle-ci (56% en 22-23). Les missions à accomplir qui étaient déterminantes pour 67% des répondants en 22-23, ne concernent plus que 30% cette année, témoignant d'un changement de mentalité professionnelle assez net.



Pour accéder à l'emploi, les répondants misent toujours prioritairement sur les candidatures spontanées, les offres d'emploi disponibles et le réseau personnel (45% vs 11% en 22-23) au détriment du réseau professionnel qui était pourtant valorisé par la promotion précédente. Les concours gagnent encore du terrain passant de 33% en 22-23 à 48% cette année.



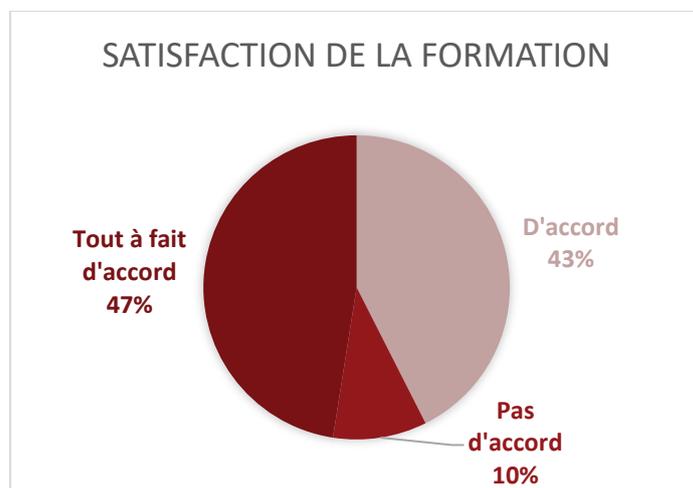
Si les répondants se disent prêts à fournir des efforts dans leur accession à l'emploi, ils ne sont pas disposés à consentir à tout.



Le CDI n'est vraiment plus un levier essentiel au choix d'emploi et ce, de manière constante depuis 4 ans. Créer son entreprise semble prendre de l'ampleur dans la projection dans l'emploi, séduisant 25% des répondants (VS 11% en 22-23). La mobilité géographique reste la concession la plus massive.

Ce sont les efforts sur le salaire qui sont le moins consentis pour la 2^{ème} année consécutive. Dans une même logique, un déclassement professionnel apparaît comme réhibitoire pour ces répondants comme pour ceux de 22-23 soulignant ainsi une constante sur la conscience de sa valeur professionnelle.

Parmi les conseils donnés aux pairs on retrouve systématiquement l'idée de bien préparer son projet mais de rester curieux et ouvert pour ne pas s'enfermer dans une voie sans envisager les autres.



Le taux de satisfaction des répondants sur leur formation à l'ICT augmente nettement pour cette promotion, en passant de 56% à 90% !